

Note d'info SOPA – 30/04/2026

Nous vous informons des suites d'une grève illégale des chauffeurs de la SOPA organisée par la CGT, lundi 27 au matin et qui a duré jusqu'à mardi 28 avril en fin d'après-midi. Cette irrégularité de grève a fait l'objet d'un arrêté de réquisition par Monsieur le Préfet du Cantal qui a été communiqué mardi après-midi. A la suite de cette réquisition, la majorité des chauffeurs ont repris le travail le matin du mercredi 29. Cinq d'entre eux ont décidé de se mettre en retrait pour des raisons de fatigue physique et mentale, les empêchant de reprendre le travail.

Tout est mis en œuvre pour que les conséquences de cette manifestation soient maîtrisées le plus rapidement possible. Il faudra quelques jours pour revenir à une situation normale.

Le PDG de la SOPA présente ses excuses auprès de tous les éleveurs qui en subissent les conséquences et les assure que tout est mis en œuvre pour rétablir le service habituel